

Être « dans le jugement »

Publié le 8 janvier 2026 · Abbé Pierre-Marie Wagner · 8 min de lecture



Il revient à Dieu de porter des jugements sur les intentions, parce que lui seul connaît le cœur des hommes.

« J'ai l'impression d'être jugé » ; cette personne est « dans le jugement ». Expressions négatives, sèches, qu'il nous arrive peut-être d'entendre – ou d'utiliser – à propos de certaines personnes. Le problème que nous souhaitons soulever ici est celui de l'estimation juste que nous pouvons nous faire du prochain, et le risque de mépris – ou de méprise – à son encontre en raison de jugements trop peu fondés ou à l'emporte-pièce.

Avant de parler du jugement téméraire en particulier – c'est bien de cela dont il s'agit – il convient de montrer qu'il est bon de juger, puisque humain, qu'il faut savoir utiliser bien, à bon escient, pour qu'il soit raisonnable et vertueux.

De quoi parle-t-on quand on parle de jugement ?

Jugement, vient du latin *judicium*, lui-même dérivé de *jus dicere* : dire ce qui est droit, ce qui est vrai. Le mot jugement peut s'entendre de trois manières.

- Juger = énoncer une vérité

Le jugement est d'abord un acte de la raison, qui dit ou définit quelque chose. Cet acte est radicalement humain, et ne pas exercer de jugement, c'est refuser de faire œuvre humaine, aussi personne ne peut-il se passer de ce genre de jugement. Lorsque nous disons : cette maison est construite par Pierre, ou Pierre est un homme, ou voler est un péché, nous portons des jugements. Dans le cas qui nous occupe, on pourrait dire qu'il s'agit de simples constatations : il porte des chaussures blanches, elle n'a pas de chapeau. Sans plus. Ce jugement de vérité aura une connotation morale dans les deux cas de figure suivants.



- Juger = discerner

C'est ensuite un acte de la prudence qui profère ce jugement. On dit de quelqu'un qu'il est de bon jugement quand il a une juste appréciation d'une situation : c'est le bon sens moral, plus ou moins naturel, plus ou moins acquis par l'expérience. Si nous possédons ce jugement, on pourrait dire ce discernement, personne ne s'en plaindra.

- Juger = estimer juste

C'est enfin un acte de la justice : le jugement consiste à rendre à chacun l'estime qui lui est due. Ici aussi, juger est un acte bon : il est naturel d'avoir de chacun une idée nette. Il est bon quand le jugement est posé avec les circonstances dues et la connaissance suffisante des éléments pour conclure. C'est ce jugement qui pourrait poser problème, s'il conduit à retirer indubitablement à

autrui cette estime à laquelle il pourrait prétendre, de manière gratuite ou presque sans fondement. C'est le jugement téméraire.

Le jugement téméraire

Il consiste à penser du mal du prochain sans raison suffisante, à l'affirmer sans hésiter, avec certitude. Mais n'ayant pas suffisamment d'éléments, on juge des intentions, qui sont le domaine réservé de Dieu, qui seul connaît les replis de la conscience.

Lorsque je n'ai pas suffisamment d'éléments, je risque de fonder mon jugement sur des soupçons. Par exemple :

- Georges ne m'a pas salué aujourd'hui, donc il a quelque chose à se reprocher (alors peut-être qu'il ne m'a pas aperçu, qu'il est fatigué, qu'il m'a salué mais que je ne m'en suis pas rendu compte...)
- Il n'a pas de chaussures du dimanche, donc c'est un mauvais chrétien ;
- Comme je n'ai pas de chaussures du dimanche et qu'il m'a regardé, il pense certainement que je suis mauvais chrétien, donc il est dans le jugement.

Notons qu'on parle de soupçon – et non de jugement – lorsque on commence simplement à douter de la bonté d'une personne sur de faibles indices, sans tenir pour certaine la malice d'autrui. Ces soupçons sont dus à la fragilité humaine. Tenir pour certaine la malice d'autrui sur ces indices peu consistants, c'est un jugement, et si c'est à propos de quelque chose de grave, le péché sera mortel, parce que toujours avec un grand mépris pour le prochain. C'est pourquoi saint Paul dit :

Ne jugez pas avant le temps (I Cor, IV, 5), et ce passage est ainsi commenté : Si donc nous ne pouvons pas éviter les soupçons, parce que nous sommes hommes, toutefois les jugements, c'est-à-dire les sentences définitives et arrêtées, nous devons les contenir.

Trois causes du soupçon

Qu'est-ce qui nous rend soupçonneux, c'est-à-dire enclin à l'opinion du mal ? Trois raisons principales semblent émerger.

Lorsque quelqu'un est méchant en lui-même, il va tout faire passer par le filtre de sa méchanceté : aucune raison que les autres soient meilleurs que lui. On pense ensuite aisément qu'une personne avec laquelle on s'est disputé, ou contre laquelle on nourrit une haine coriace, ou à laquelle on porte envie, est coupable, et ce sur des signes légers : *chacun croit facilement ce qu'il désire*, affirme saint Thomas d'Aquin. Conclusions hâtives qui sont dues à la précipitation d'un esprit léger, qui ne prend pas le temps de réfléchir ; beaucoup d'imagination, peu de bon sens (le manque de discernement mentionné plus haut) : on se contente de l'extérieur, la physionomie, une attitude, un langage ou quelques travers d'esprit. Trop souvent ces jugements sont sans appel, définitifs, péremptoires, et il est difficile d'en revenir.



Enfin, la confrontation durable avec les défauts d'autrui a pu donner aux anciens – ou aux blessés de la vie – une longue expérience de la vie, et les rendre soupçonneux. Remarquons que le fait d'avoir atteint un âge certain n'empêche pas qu'on ait pu contracter une mauvaise habitude. Ce ne serait donc pas forcément l'expérience, mais plutôt le vice qui gouverne, si les deux premières causes n'ont pas été combattues.

Que penser de cette phrase : « *Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés* » (Luc 6, 37) ?

Selon saint Augustin, c'est le jugement téméraire qui est interdit par cette sentence, celui qui porte sur les intentions du cœur, ou les choses incertaines. Saint Hilaire ajoute que nous devons croire les choses divines bien au-dessus de nous, sans les juger. Ou encore, d'après saint Jean Chrysostome, Notre-Seigneur nous défend le jugement qui procéderait non de la bienveillance, mais de l'amertume du cœur. Ainsi, la défense de l'Évangile ne porte pas sur toute sorte de jugement, de façon absolue, mais seulement sur les défauts évoqués ci-dessus.

Conclusion pour celui qui juge (ou qui soupçonne)

Qui es-tu, toi qui juges le serviteur d'autrui ?

(Rom XIV, 4)

Il revient à Dieu de porter des jugements sur les intentions, parce que lui seul connaît le cœur des hommes. Ceux qu'on aurait tendance à considérer comme inférieurs sont peut-être plus favorisés de Dieu que nous. Ils ont parfois plus d'épreuves intérieures à porter, sans qu'on n'en sache rien. Celui qui juge de tout évitera difficilement le jugement téméraire : il faut rester sobre en jugements sur le prochain, et préférer se tromper plusieurs fois en pensant du bien qu'une seule fois en pensant du mal. Pour éviter que juger ne soit synonyme de condamner, attention aussi aux regards, aux allusions bien senties, qui font qu'on ne dit rien mais qu'on n'en pense pas moins.

Conclusion pour celui qui pense être jugé

Tout d'abord, quand bien même certains nous jugeraient-ils, il n'y a pas lieu d'en tenir compte, si le bon Dieu ne nous reprocherait pas ce que les autres trouvent en nous de condamnable. Ensuite, il ne faut parfois pas grand-chose pour penser être jugé : un regard non compris, une froideur pas naturelle, un rien, mais ce rien peut être interprété en mauvaise part. Et alors, on risque de tomber dans le travers qu'on dénonce : cette tendance à se croire jugé, cette appréhension d'un jugement à notre encontre, c'est un jugement. Et si nous appréhendons le regard des autres, ne serait-ce pas parce que nous nous jugeons nous-mêmes ? Aussi bien peut-il se faire qu'il y ait quelque chose à corriger chez nous.

Dans les deux cas

Retire d'abord la poutre de ton œil, alors tu verras à retirer la paille de l'œil de ton frère.

(Luc 6, 42)

Puisque tous, nous sommes confrontés aux mêmes tentations, aux mêmes obstacles, aux mêmes vicissitudes, l'attitude chrétienne est de nous entraider pour n'être pas cause de scandale, pour encourager les pécheurs à se relever, et progresser ensemble sur la voie de la sainteté jusqu'à Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant, d'où il viendra pour juger les vivants et les morts.

Apostol N°203 – Janvier 2026

Source : laportelatine.org/formation/etre-dans-le-jugement

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France